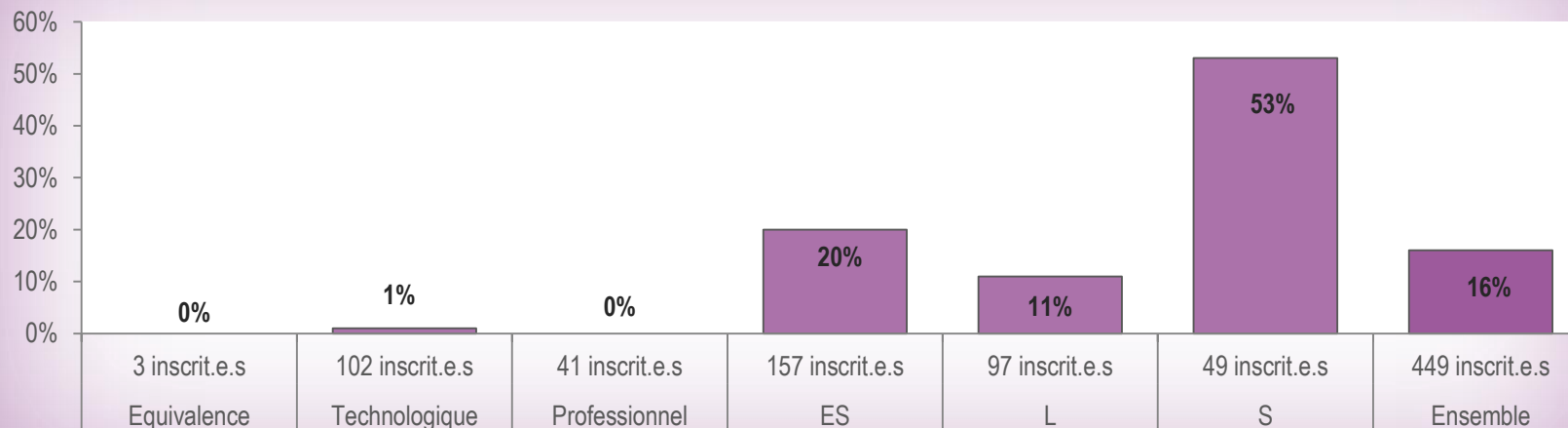


La réussite en Licence 1 des bachelier.e.s 2016

L1 DROIT

- 53 % des bachelier.e.s S de l'année ont obtenu leur L1 de Droit
- 20 % des bachelier.e.s ES de l'année ont obtenu leur L1 de Droit
- 11 % des bachelier.e.s L de l'année ont obtenu leur L1 de Droit
- 1 % des bachelier.e.s des séries technologiques de l'année ont obtenu leur L1 de Droit
- 0 % des bacheliers des séries professionnelles de l'année ont obtenu leur L1 de Droit
- 0 % des bacheliers « en équivalence » de l'année ont obtenu leur L1 de Droit

Réussite en Licence 1 selon le type de Bac des bachelier.e.s 2016



* Equivalence : titre ou diplôme admis par validation des acquis de l'expérience, DAEU, titre étranger admis en équivalence au baccalauréat.